

## DÉLIBÉRATION DU 13/07/2021

Numéro enregistrement Préfecture :  
**DC-20210713-14**

### DESIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU C.A.S.D.I.S. A LA COMMISSION DE RÉFORME

Sur convocation du Président du Conseil Départemental, Monsieur Serge RIGAL, le Conseil d'Administration du S.D.I.S. du Lot s'est réuni mardi 13 juillet 2021 à 15h dans les locaux de le D.D.S.I.S., rue Hautesserre à CAHORS, sous la présidence de M Pascal LEWICKI, désigné par le Président du Conseil Départemental par arrêté n°2021-1928 du 13/07/2021 pour exercer la présidence du SDIS du Lot.

#### Etaient Présents

##### Avec voix délibérative :

Monsieur Pascal LEWICKI, Madame Dominique BIZAT, Madame Véronique CHASSAIN, Madame Edith LAGARDE, Madame Françoise LAPERGUE, Madame Anne LAPORTERIE, Madame Catherine MARLAS, Madame Amélie VACOSSIN, Monsieur Fausto ARAQUE, Monsieur Vincent BOUILLAGUET, Monsieur Jean-Luc ESTRADEL, Monsieur Pierre MOLES, Monsieur Christian PONS, Monsieur Alfred TERLIZZI, Monsieur Régis VILLEPONTOUX

##### Sans voix délibérative :

Colonel hors-classe Bernard TACHET des COMBES, Capitaine Mickaël DESBRUERES, Capitaine Jean-Marc MATHIEU, Capitaine Gilles MIGNOT (représentant du l'UDSP), Adjudant-chef Mathieu DUHAMEL

##### Assistaient également :

Monsieur Jean-Paul LACOUTURE, Madame Marie-José SOURSOU, Madame Véronique BAILLY, Monsieur François GOMEZ, Madame Céline TODESCHINI

##### Etaient absents / excusés :

Médecin colonel Marie-Pierre TAILLADE, Madame Mireille FIGEAC, Monsieur Daniel JARRY, Monsieur Jean-Luc MARX, Monsieur Jean-Claude SAUVIER, Monsieur Jean-Marie COURTIN, Capitaine Philippe DELTOUR, Madame Laurence MAGINOT, Monsieur Willy LUIS, Colonel Yves MARCOUX, Lieutenant-colonel Jérôme FERRAGE, Lieutenant-colonel Olivier LABADIE, Lieutenant-colonel Virgile MOREAU, Adjudant Christophe MORANDIN, Monsieur Marc CARPREAUX.

---

Vu l'arrêté n°2021-1928 du 13 juillet 2021 du Conseil départemental désignant le représentant du Président du département, Président du Conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Lot (CASDIS)

Vu la délibération du Conseil départemental n°21-0221a du 13 juillet 2021 du Conseil départemental portant sur l'élection des représentants du département au Conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Lot (CASDIS).

Après avoir pris connaissance de son rapport de présentation et après en avoir délibéré, les membres du CASDIS désignent comme représentants du SDIS aux commissions de réforme :

- **Des sapeurs-pompiers professionnels et des personnels administratifs, techniques et spécialisés :**

Président :  
Monsieur Pascal LEWICKI

Titulaires :  
- Madame Véronique CHASSAIN

Suppléants :  
- Monsieur Fausto ARAQUE  
- Madame Amélie VACOSSIN

- Madame Anne LAPORTERIE

- Monsieur Christian PONS  
- Madame Dominique BIZAT

- **Pour les sapeurs-pompiers volontaires :**

Président :  
Monsieur Pascal LEWICKI

Titulaire :  
- Madame Véronique CHASSAIN

Suppléant :  
- Monsieur Fausto ARAQUE

**Détail du vote :**

**Présents : 15**  
**Votants : 15**  
**Pour : 15**  
**Contre : 00**  
**Abstention : 00**

**Le Président du Conseil d'Administration du Service  
Départemental d'Incendie et de Secours du Lot**

**CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**

**Cahors, le 19 JUIL. 2021**



**Pascal LEWICKI**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.